

Genève, 12.12.2024

Inventaire

Assurance entreprise

Police no G-0625-2121

Preneur d'assurance: ASRO Association des salles de Réunions ouvrières, rue Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève

Principes d'évaluation

Pour la détermination de la somme d'assurance, les principes d'évaluation suivants doivent être observés afin d'éviter un sous-assurance:

Assurance en Valeur totale

La valeur totale doit être déterminée. En considération des normes de l'assurance bâtiment ou des dispositions cantonales, il convient de consigner tous les biens meubles (marchandises et installations) qui se trouvent au lieu de risque ou en circulation sont en possession ou confiés au preneur d'assurance. Aucune valeur comptable ne doit être utilisée. Le petit matériel non inventorié doit être pris en compte. Le niveau maximum annuel est à considérer car en cas de sinistre, la somme d'assurance doit correspondre à la valeur de remplacement au jour du sinistre. Est considérée comme valeur de remplacement la valeur des choses assurées, immédiatement avant le sinistre.

Taxe sur la valeur ajoutée

Les valeurs s'entendent fondamentalement TVA comprise. Si l'exploitation à assurer est néanmoins autorisée à déduire l'impôt anticipé, la TVA est à négliger car nous ne remboursons pas non plus la TVA en cas de sinistre.

Marchandises

Le prix du marché est à prendre en compte. Est considéré comme prix du marché le prix d'une marchandise de même qualité et de même type, sur le même marché.

Marchandises à propre fabrication

C'est le prix de vente qui s'applique. Le prix de vente se compose comme suit:

- Frais de fabrication de la marchandise
- plus frais généraux d'administration et de vente ainsi que le bénéfice
- déduction faite des escomptes, rabais et autres réductions

Pour les marchandises en cours de fabrication, majorer les frais de fabrication déjà engagés en y ajoutant les frais généraux d'administration et de vente, ainsi que le bénéfice.

Marchandises achetées

C'est le prix de revient qui s'applique

- Prix de revient y compris frais éventuels de transport, douane, camionnage, décharge, entreposage, contrôle de la quantité et de la qualité, inscription et enregistrement.
- Déduction faite des escomptes, rabais et autres réductions

Installations

C'est la valeur à neuf qui s'applique. Est considérée comme valeur à neuf la valeur d'acquisition d'une chose nouvelle identique ou, si on ne peut plus l'obtenir, d'une chose de même genre, y compris transport, douane, frais de montage et de mise en marche.

Pour les choses qui ne sont plus utilisées, c'est la valeur actuelle qui s'applique. Est considérée comme valeur actuelle la valeur à neuf déduction faite de la moins-value par usure ou pour toute autre cause (p. ex. technique dépassée, objet démodé)

Détermination de la somme

Admis le 12.12.2024

Adresse: 1201 Genève, rue Terreaux-du-Temple 6

La présente liste des valeurs d'inventaire est un outil pour la détermination de la somme d'assurance et ne fait pas partie constitutive du contrat.

Positions	Nombre	Valeur par unité	Total en CHF
Aménagements - détermination détaillée			72 000
Bureau, réception (sans informatique)			22 000
Réception			2 000
Mobiliers des communs (accueil + couloir + cuisine)			2 000
Salles de conférence			18 000
armoire + table + 16 chaises Salle de conférence J			6 000
armoires + 9 tables + 50 chaises Salle de conférence L			12 000
Autres			2 000
Atelier M			2 000
Informatique - matériel et logiciels, y c. téléphonie			49 600
Appareil photographique et caméra vidéo			5 000
vidéoconférence			5 000
Imprimante, plotter, fax, photocopieuse, etc.			30 400
affranchiseuse Quadient			1 400
photocopieuse en leasing Grafax			24 000
Plieuse Koeller			5 000
Ordinateur portable			1 400
iMac ASRO			1 400
Serveurs, modems, routeurs, câblage, etc.			12 800
câbles RJ 45 + fibre optique			1 000
installation électrique générale			5 000
Routeur, Patch, 2bornes wifi Swisscom + RAK			5 000
unités de sauvegarde SEV +SSP +ASRO			1 800
Divers et imprévus			400
Divers et imprévus (5 - 10%)			400
Effets du personnel et effets de visiteurs, biens de tiers confiés			3 000
Effets du personnel et effets de visiteurs, biens de tiers confiés			3 000
Somme biens meubles			72 000
Total biens meubles/inventaire agricole et propriété de tiers			75 000
Total propriété de tiers			3 000
Somme installations électroniques			49 600
Somme feuille d'inventaire			75 000

Les positions dotées d'une * ou des parties de celles-ci sont éventuellement déjà assurées avec le bâtiment.